



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt sept septembre à dix huit heures, le Conseil Communautaire légalement convoqué par courrier du 21 Septembre 2021, s'est réuni à la salle polyvalente de Golfech, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2021D5-3-3-158

OBJET : SYNDICAT MIXTE TARN ET GARONNE
NUMERIQUE

**DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES**

Etaient présents :

Commune d'AUVILLAR	: M. RENAUD Olivier : M. MONESTES Jean-Michel (pouvoir donné à M. Renaud)
Commune de BARDIGUES	: M. MARTIN Henri
Commune de CASTELSAGRAT	: Mme FILLATRE Francine
Commune de CLERMONT SOUBIRAN	: M. DEPASSE Guy
Commune de DONZAC	: M. TERRENNE Jean-Paul : Mme GAILLARD Elisabeth
Commune de DUNES	: M. ALARY Alain
Commune d'ESPALAIS	: M. MOLLE Marcel
Commune de GASQUES	: M. MERIEL Guy
Commune de GOLFECH	: M. BENOIT Pascal : Mme CHARPENTIER Pierrette
Commune de GOUDOURVILLE	: M. BARROS Gérard : M. BOUYAT Daniel
Commune de GRAYSSAS	: Mme CLUCHIER Marie Christine
Commune de LAMAGISTERE	: M. DOUSSON Bruno : Mme VRECH Régine
Commune de LE PIN	: M. RATTO Stéphan
Commune de MALAUSE	: Mme MAERTEN Marie Bernard (pouvoir donné à M. Martinat)

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr

	:	M. MARTINAT Emmanuel
Commune de MANSONVILLE	:	M. BERTHET Christian
Commune de MERLES	:	M. SERGAS Serge
Commune de MONTJOI	:	M. EURGAL Christian (pouvoir donné à M. Baylet)
Commune de PERVILLE	:	M. DELFARIEL Eric
Commune de POMMEVIC	:	M. DELACHOUX Jean-Paul
Commune de SAINT ANTOINE	:	M. DUPUY Jean
Commune de SAINT CIRICE	:	M. BENVENUTO Raymond
Commune de SAINT CLAIR	:	M. BONGIOVANNI Gérard
Commune de SAINT LOUP	:	M. REBEL Stéphane
Commune de SAINT MICHEL	:	M. DUPOUY Joël
Commune de SAINT PAUL D'ESPIS	:	M. MARCHIOL Lido
Commune de ST VINCENT LESPINASSE	:	M. BOYER Serge
Commune de VALENCE D'AGEN	:	M. BAYLET Jean Michel
	:	Mme BRU Laetitia
	:	M. GROUSSOU Bernard
	:	Mme LAROUSSINIE Francine
	:	Mme LECORRE Christiane
	:	M. LOPES Ernest
	:	Mme PERE Catherine
	:	M. ZANIN Daniel
	:	Mme DUBOIS Corinne
	:	Mme DARPARENS-GOUIFFES Valérie
	:	M. TOURNE Jacques

Absents excusés :

Commune de SISTELS	:	M. BOISSEAU Christophe
Commune de VALENCE D'AGEN	:	M. GIL Philippe

Assistaient à la réunion :

M. BRAJOUX Pascal	:	Directeur Général des Services
Mme RUAMPS Laura	:	Rédacteur Principal 2ème classe
Mme DABERNAT Chrystelle	:	Attaché Territorial

Madame Francine FILLATRE a été désignée Secrétaire de séance.

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr

2021D5-3-3-158

OBJET : SYNDICAT MIXTE TARN ET GARONNE NUMERIQUE
DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Vu la délibération communautaire n° 2020D5-3-3-56 en date du 15 juillet 2020 portant désignation des représentants de la Communauté de Communes des Deux Rives au sein du Syndicat mixte Tarn et Garonne Numérique comme suit :

TITULAIRE :

- Jean Paul TERRENNE

SUPPLEANT :

- Christiane LECORRE

Vu l'élection de Madame Christiane LECORRE, Conseillère Départementale en tant que déléguée titulaire représentant le Conseil Départemental de Tarn et Garonne au sein du Syndicat mixte Tarn et Garonne Numérique, il convient aujourd'hui d'élire un nouveau délégué communautaire suppléant afin de remplacer Monsieur Jean Paul TERRENNE en cas d'absence.

Après avoir fait appel à candidature,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

- de désigner Monsieur Olivier RENAUD, délégué communautaire suppléant au sein du Syndicat mixte Tarn et Garonne Numérique, afin de remplacer Monsieur Jean Paul TERRENNE en cas d'absence.

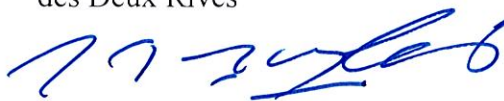
Fait à Valence d'Agen, le 27 septembre 2021

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme

A Valence d'Agen, le 30 septembre 2021

Le Président de la Communauté de Communes
des Deux Rives



Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le 04 OCT. 2021

Affiché sur le panneau des annonces légales et publié sur le site internet le 04 OCT. 2021

AR PRÉFECTURE

SYNDICAT MIXTE TARN ET GARONNE NUMERIQUE DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Numéro de l'acte : 2021D5_3_3_158

Date de la décision : 27/09/2021

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20210927-2021D5_3_3_158-DE

Acte transmis par : FURLAN Sophie

Collectivité emettrice : CC DEUX RIVES

Date de l'accusé de réception : 04/10/2021

Nature de l'acte : Délibérations

Matière de l'acte : Commande Publique / Marchés publics / marchés en procédure formalisée (hors maîtrise d'oeuvre et conventions de mandat)

Document : 99_DE-082-248200016-20210927-2021D5_3_3_158-DE-1-1_1.pdf (Document original)

Date de dépôt de l'acte : 04/10/2021 15:37:53

Date d'envoi de l'acte : 04/10/2021 15:38:10

Date de réception de l'AR : 04/10/2021 15:40:02